Accréditation des médecins

Patrick-Georges Yavordios

président de la commission accréditation du CFAR

cycle ARRES ASSPRO 2013-2014

Definition de l'accreditation



- L'accréditation des médecins ou des équipes médicales a pour objectif de prévenir et de réduire les risques liés aux pratiques et actes médicaux, de diminuer la sinistralité et donc de contribuer à la politique d'amélioration continue de la qualité et de la sécurité des soins au sein des établissements de santé (ES).
- Le dispositif repose sur la mise en place, au niveau national, d'une gestion des risques médicaux par spécialité, ainsi que d'un accompagnement des médecins, par des experts de la spécialité, dans l'amélioration de la qualité et de la sécurité de leurs pratiques professionnelles. Le dispositif est complété par une approche Inter-Spécialités plus globale.

- Le dispositif doit permettre :
 - De recueillir les **Evénements considérés comme Porteurs de Risques médicaux (EPR)** et de procéder à leur analyse ;
 - D'élaborer, avec des experts, des recommandations individuelles et générales ;
 - De diffuser ces recommandations et d'accompagner les médecins dans leur mise en œuvre ;
 - D'accréditer des médecins au regard de leur capacité à mettre en œuvre des pratiques de plus en plus sûres.

Le dispositif concerne uniquement les médecins exerçant des spécialités médicales « à risques » (définies par le décret n °2006-909 du 21/07/2006) en établissement de santé.

Identification des situations à risques

Intitulés des situations à risque connues de la spécialité

- Retard transfusionnel
- Erreur d'administration d'un médicament
- Accès difficile aux voies aériennes non prévu
- Extubation non programmée
- Hypotension artérielle à l'induction anesthésique
- Conflit relationnel avec un patient et/ou sa famille
- Défaillance dans la prise en charge d'un patient sous AVK (situation à risque du programme inter-spécialités)
- EPR non ciblé

Situations à risques à surveiller ou à traiter en priorité

Retard transfusionnel

- Recommandation « Prévenir le retard transfusionnel en anesthésie et en réanimation » : Respect des seuils transfusionnels et systématisation de la mesure d' Hb dans les secteurs exposés à des situations à risque.
- EPR ciblé du programme de la spécialité.

Erreur d'administration d'un médicament

- Recommandation « Prévenir le risque d'erreur d'administration des médicaments en anesthésie et en réanimation » : Mise en place de barrières pour limiter la survenue de l'erreur (protocoles, étiquetage, reconnaissance de voie d'abord).
- EPR ciblé du programme de la spécialité.

Situations à risques à surveiller ou à traiter en priorité

- Accès difficile imprévu aux voies aériennes supérieures
 - Recommandation « Réduire le risque lié à un contrôle non prévu difficile des voies aériennes supérieures » :
 - Réduire les risques d'intubation difficile non prévue par la mise en place d'un algorithme et disposer d'un chariot d'intubation difficile facilement accessible dans tous les secteurs d'anesthésie et de réanimation.
 - EPR ciblé du programme de la spécialité.

- <u>Défaillance dans la prise en charge d'un patient sous AVK</u> (situation à risque du programme inter-spécialités)
 - EPR ciblé du programme de la spécialité

Situations à risques à surveiller ou à traiter en priorité

- Conflit relationnel avec un patient et/ou sa famille
 - EPR ciblé du programme de la spécialité : Réduire l'incidence et aider à comprendre les causes de conflit entre le patient (ou sa famille) et le médecin
- Hypotension artérielle à l'induction anesthésique
 - EPR ciblé du programme de la spécialité : Réduire les risques d'hypotension à l'induction d'une anesthésie par la détection des risques et une optimisation de la prise en charge pré et peropératoire (médicaments préopératoires, surveillance adaptée, protocoles d'anesthésie.)
- Extubation non programmée
 - EPR ciblé du programme de la spécialité : Sécuriser les procédures à risque d'extubation, définir des protocoles de sédation adaptés et de sevrage ventilatoire

Traitement des situations à risques

- Réduire le risque lié à un contrôle non prévu difficile des voies aériennes supérieures
- Prévenir le risque d'erreur d'administration des médicaments en anesthésie et en réanimation
- Prévenir le retard transfusionnel en anesthésie et en réanimation
- Prise en charge des surdosages, des situations à risque hémorragique et des accidents hémorragiques chez les patients traites par antivitamines K en ville et en milieu hospitalier
- Mise en place de la check-list « sécurité du patient au bloc opératoire » (Recommandation du programme inter-spécialités)
- Recommandation pour la pratique de l'antibioprophylaxie en chirurgie (SFAR) en vigueur (Recommandation du programme inter-spécialités)

Activités d'accompagnement et de surveillance des risques

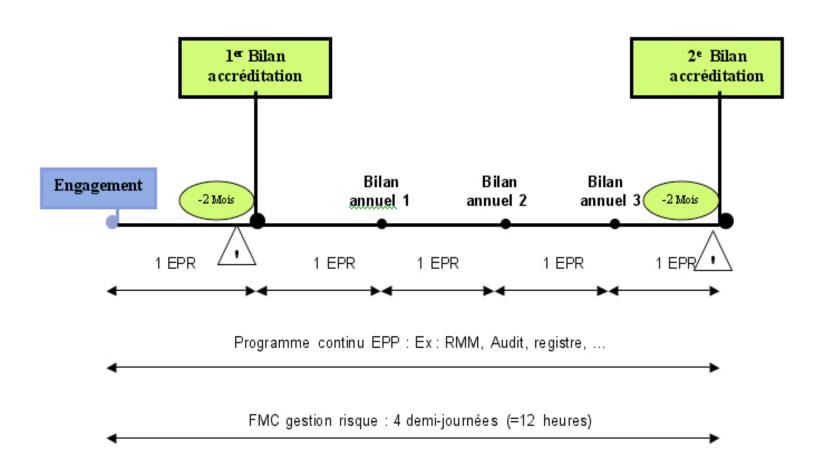
- Engagement continu dans un programme d'évaluation des pratiques professionnelles dont la participation à des Revue de Mortalité et de Morbidité (RMM)
- Participation à des actions de FMC centrées sur la gestion du risque en anesthésie réanimation



Accréditation des Médecins « Comment faire en pratique »

Le Programme d'Accréditation

Votre Programme d'Accréditation en Image



S'engager dans l'Accréditation

Toute la procédure d'accréditation se fait sur le site: https://accreditation-des-medecins.fr/public/

- Remplir la fiche d'identification (vos coordonnées) et valider
- Obtention par e-mail d'un identifiant et d'un mot de passe (temporaire, à modifier dès la 1ère connexion)
- Se connecter à nouveau (et changer le mot de passe) pour remplir le questionnaire d'auto-évaluation
- Envoyer la demande d'engagement à <u>l'OA-Accréditation</u> : le CFAR
- La date de validation de votre engagement par l' OA marque votre date d'entrée dans la procédure.

Attestation d'engagement

Pour les médecins libéraux :

Après la validation de votre demande d'engagement, vous recevez une attestation d'engagement que vous devrez adresser à votre CPAM afin d'obtenir l'aide à l'assurance RCP

Attention : en cas d'abandon de la procédure au cours des 4 années, les CPAM pourront demander le remboursement des aides versées.

Déclarer un EPR

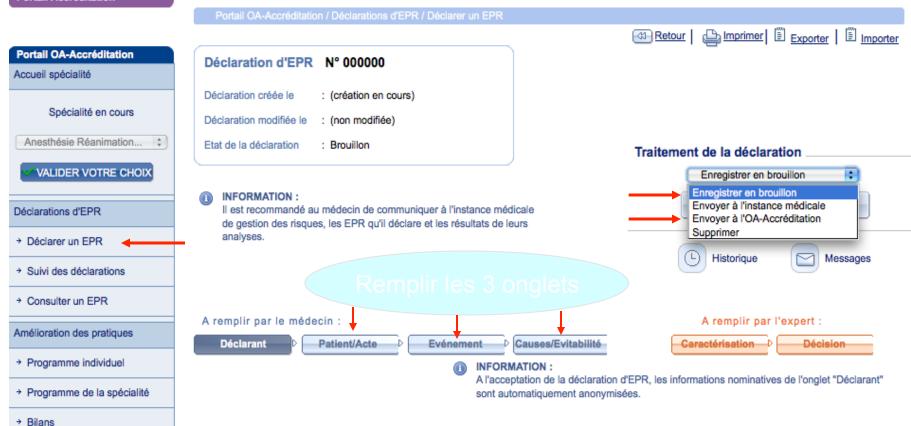
https://accreditation-des-medecins.fr/public/

Contact OA-Accréditation : contact@cfar.org

Portail OA-Accréditation

Déclarer un EPR

Portail Accréditation



Informations du déclarant

Déclarer un EPR

• Qu'est ce qu'un EPR?

Un événement indésirable (EI) est une situation qui s'écarte de procédures ou de résultats escomptés dans une situation habituelle et qui est, ou qui serait potentiellement, source de dommages. Un EI qui cause un dommage au patient devient un EI Grave (EIG)

- Un événement porteur de risques (EPR) est un événement indésirable qui ne cause pas de dommage au patient :
- s'il n'atteint pas le patient il est qualifié d'incident ou de dysfonctionnement
- s'il atteint le patient sans provoquer de dommage, on parle de « presque accident »

• Que faut-il déclarer ?

 Dans le cadre du programme d'accréditation défini par le CFAR, il vous est demandé de ne déclarer qu'UN SEUL EPR par AN

Vous devrez déclarer votre EPR avec le plus de précisions possibles.

 Vous serez contacté par un expert qui analysera votre EPR avec vous et vous proposera un plan d'amélioration. La validation de votre EPR par l'expert rendra votre déclaration anonyme et l'EPR sera archivé dans une base de données.

Les Programmes d'EPP du CFAR

- Les programmes d'EPP (nommés également référentiel d'évaluation des pratiques professionnelles) du CFAR sont élaborés à partir des recommandations scientifiques produites par la SFAR.
- Ces programmes permettent d'évaluer simplement votre pratique quotidienne sur des thèmes donnés. Diverses méthodes d'évaluation sont proposées selon les thèmes (audit clinique, chemin clinique, suivi d'indicateurs, etc).
- Chaque programme contient un certain nombre de critères d'évaluation (en général les plus pertinents) sur lesquels vous évaluerez votre pratique.
- Le thème que vous choisirez devra être en rapport direct avec votre activité, et surtout faire l'objet d'un potentiel d'amélioration.
- Quel que soit le programme et la méthode choisi, votre action d'EPP devra conduire à une amélioration de votre pratique quotidienne, même si l'amélioration n'atteint pas les 100%.

Programmes EPP du CFAR

Accueil ▶ Le CFAR Adhérer au collège Espace adhérents Information Formations initiales Formation Médicale Continue Evaluation des pratiques prof. Informations générales sur l'EPP Le dossier EPP au CFAR Programmes EPP du CFAR Saisir une action EPP (DPP) Accréditation des médecins Réf Métier/Compétence SMART ► F.A.Q. Plan du site ► Alde

Programmes EPP du CFAR

Choix de la thé	ematique professionelle : Anesthésie	•			
Thématique Prof.	Thème du programme	Méthode	Auteur	Date de mise en ligne	Statut
Anesthésie	Dossier d'Anesthésie	Audit Clinique	CFAR-SFAR-HAS	29/08/2006	accès libre
Anesthésie	Douleur Postopératoire	Audit Clinique	CFAR-SFAR-HAS	29/08/2006	accès libre
Anesthésie	Antibioprophylaxie	Audit Clinique	CFAR-SFAR-HAS	05/09/2006	accès libre
Anesthésie	Revue Morbi-Mortalité	Revue Morbi- Mortalité (RMM)	CFAR-SFAR	19/09/2006	accès libre
Anesthésie	Transfusion	Audit Clinique	CFAR-SFAR-HAS	20/09/2006	accès libre
Anesthésie	Staff EPP	Staff EPP	CFAR - HAS	15/02/2007	accès libre
Anesthésie	Salle de Surveillance Post Interventionnelle (SSPI)	Audit Clinique	CFAR	03/05/2007	accès libre
Anesthésie	Prévention de la maladie thrombo- embolique veineuse périopératoire et obstétricale	Audit Clinique	CFAR	29/05/2007	accès libre
Anesthésie	Amyqdalectomie chez l'enfant	Audit Clinique	CFAR	26/06/2007	accès libre
Anesthésie	Intubation Difficile	Audit Clinique	CFAR	18/12/2007	accès libre
Anesthésie	Prise en charge de l'arrêt cardiaque en établissement de santé	Audit Clinique	CFAR-SFAR	28/05/2009	accès libre
Anesthésie	Gestion périopératoire des AVK	Audit Clinique	CFAR-SFAR	28/05/2009	accès libre
Anesthésie	Prévention des erreurs médicamenteuses en anesthésie réanimation	Audit Clinique	CFAR-SFAR	28/05/2009	accès libre
Anesthésie	Prise en charge des Nausées et Vomissements Postopératoires	Audit Clinique	CFAR-SFAR	13/07/2010	accès libre
Anesthésie	Anesthésie Loco Régionale Pédiatrique	Audit Clinique	CFAR-SFAR	19/07/2010	accès libre
Réanimation	Staff EPP	Staff EPP	CFAR - HAS	15/02/2007	accès libre
Réanimation	Revue Morbi-Mortalité	Revue Morbi- Mortalité (RMM)	CFAR	19/09/2006	accès libre
Réanimation	Remplissage Vasculaire	Audit Clinique	CFAR - OARLF	18/12/2007	accès libre

Réaliser une action d' EPP

Afin que votre action d'EPP puisse être validée : il faut que votre dossier (par exemple, le rapport d'audit pour un audit) comporte au moins les résultats d'un 2ème tour d'audit. Vous devrez indiquer dans ce rapport :

- 1. Les résultats du 1^{er} tour d'audit, en d'autres termes, l'état des lieux de départ
- 2. les points faibles constatés selon les critères d'évaluation
- 2. les mesures correctrices mises en place (cela peut durer 6 mois, un an...)
- 3. 2^{ème} tour d'audit (par exemple un an après), vous évaluez à nouveau votre pratique selon les mêmes critères, et après avoir mis en place des mesures correctrices
- 4. les résultats du 2ème tour d'audit devront vous indiquer une amélioration de votre pratique sur les points faibles constatés au départ. C'est au minimum ces informations qu'il faut adresser au CFAR afin de demander la validation de votre action d'EPP, et ceci peu importe la méthode choisie

Quel que soit le thème ou la méthode de l'EPP, votre action d'évaluation devra aboutir à une amélioration de votre pratique quotidienne :

il faut montrer, et démontrer avec des résultats que votre évaluation a fonctionné

Les Revues Mortalité Morbidité (RMM)

- La Revue Morbidité Mortalité (RMM) est un programme et une méthode d'EPP
- Depuis Janvier 2010: RMM obligatoires dans la certification des établissements.
- www.cfar.org :
 - Programme RMM
 - · modèle de charte d'organisation d'une RMM
 - · contenu d'un bilan annuel type de RMM.

Tous ces documents vous aideront à mener correctement une Revue Morbidité Mortalité.

 La demande de validation de votre RMM ne devra intervenir auprès du CFAR qu' au plus tôt un an après sa mise en place; vous devrez inclure dans votre bilan annuel de RMM, au minimum, les résultats d'un an de fonctionnement.

Actions d'EPP et thèmes personnalisés

 Vous pouvez mener une action d' EPP sur un thème autre que ceux développés par le CFAR.

Mais votre action et vos critères d'évaluation devront reposer sur des référentiels scientifiques validés par la spécialité (SFAR).

- Pour demander la validation d'une action d'EPP « personnelle » :
 - téléchargez le dossier ad hoc sur site <u>www.cfar.org</u>
 - conditions de validations sont les mêmes que pour les programmes CFAR : démontrer l'amélioration de votre pratique par des résultats

Dossier Professionnel Personnalisé www.cfar.org



Assister à des formations labellisées « gestion du risque » par le CFAR

Obligation de participer à 4 demi journées (12 heures) labellisées risque par le CFAR sur 4 ans

► Accuell
► Le CFAR
Adhérer au collège
Espace adhérents
Information
Formations Initiales
Formation Médicale Continue
Evaluation des pratiques prof.
Accréditation des médecins
Réf Métier/Compétence
► SMART
F.A.Q.
Plan du site
► Alde

Date de début Date de fin Intitulé formation Lieu Nombre Accrédité Inscripe début thèmes abordés Castion du risque crédits via via l'accrédité l'en l'intitulé formation début thèmes abordés Castion du risque par neurostimulation et repérage >> en savoir plus 01/01/2010 31/12/2010 Stage d'anesthésie locorégionale périphérique par neurostimulation et repérage >> en savoir plus 01/01/2010 31/12/2010 Stage D'initiation et de perfectionnement aux blocs nerveux périphériques en ALR >> en savoir plus 01/01/2010 31/12/2010 Stage Pratique d'Anesthésie Locorégionale sous echographie Dijons >> en savoir plus 01/01/2010 31/12/2010 Stage pratique d'anesthésie et d'analgésie loco-régionale sous Quincy sous échoguidage échoguidage Sénart >> en savoir plus 01/01/2010 31/12/2010 Stage pratique de Formation à TALR Echoguidée en Orthopédie et chir Abdominale >> en savoir plus 01/01/2010 02/12/2010 Réunion d'EPU sur la formation en AR Poitiers 2 Programme à télécharger : PDF Formation gestion du risque Nombre d'heure(s) : 1,3 01/12/2010 03/12/2010 CEEA - Cours N° 2 Cardiovasculaire Alx-les-Bains 20 ■ Salva Carrédité Inscription d'alx-les de l'analgésie loco-régionale sous Quincy sous séchoguidage d'anesthésie et d'analgésie loco-régionale sous Quincy sous séchoguidage Sénart Sé			1				
début thèmes abordés thèmes abordés Cestion du risque 7	36 Forma	tions en Fra	ance				
01/01/2010 31/12/2010 Stage d'anesthésie locorégionale périphérique par neurostimulation et repérage >> en savoir plus 01/01/2010 31/12/2010 Stage D'initiation et de perfectionnement aux blocs nerveux périphériques en ALR >> en savoir plus 01/01/2010 31/12/2010 Stage Pratique d'Anesthésie Locorégionale sous echographie Jojions >> en savoir plus 01/01/2010 31/12/2010 Stage pratique d'anesthésie et d'analgésie loco-régionale sous Quincy sous échoguidage >> en savoir plus 01/01/2010 31/12/2010 Stage pratique d'anesthésie et d'analgésie loco-régionale sous Quincy sous Sénart 01/01/2010 31/12/2010 Stage pratique de Formation à l'ALR Echoguidée en Paris 24 ✓ Orthopédie et chir Abdominale >> en savoir plus 04/11/2010 02/12/2010 Réunion d'EPU sur la formation en AR Poitiers 2 ✓ Programme à télécharger : PDF Formation gestion du risque Nombre d'heure(s) : 1,3 01/12/2010 03/12/2010 CEEA - Cours N° 2 Cardiovasculaire Aix-les-Bains 20 ✓		Date de fin	Intitulé formation	Lieu	de		Inscript en lign
neurostimulation et repérage >> en savoir plus 01/01/2010 31/12/2010 Stage D'initiation et de perfectionnement aux blocs nerveux périphériques en ALR >> en savoir plus 01/01/2010 31/12/2010 Stage Pratique d'Anesthésie Locorégionale sous echographie Dijons >> en savoir plus 01/01/2010 31/12/2010 Stage pratique d'anesthésie et d'analgésie loco-régionale sous échoguidage >> en savoir plus 01/01/2010 31/12/2010 Stage pratique de Formation à l'ALR Echoguidée en Orthopédie et chir Abdominale >> en savoir plus 04/11/2010 02/12/2010 Réunion d'EPU sur la formation en AR Poitiers 2 >> en savoir plus 04/11/2010 02/12/2010 Réunion d'EPU sur la formation en AR Poitiers 2 >> en savoir plus 01/01/2010 03/12/2010 CEEA - Cours N° 2 Cardiovasculaire Aix-les-Bains 20			thèmes abordés				
01/01/2010 31/12/2010 Stage D'initiation et de perfectionnement aux blocs nerveux périphériques en ALR >> en savoir plus 01/01/2010 31/12/2010 Stage Pratique d'Anesthésie Locorégionale sous echographie Dijons >> en savoir plus 01/01/2010 31/12/2010 Stage pratique d'anesthésie et d'analgésie loco-régionale sous Quincy sous échoguidage >> en savoir plus 01/01/2010 31/12/2010 Stage pratique de Formation à l'ALR Echoguidée en Orthopédie et chir Abdominale >> en savoir plus 04/11/2010 02/12/2010 Réunion d'EPU sur la formation en AR Poitiers 2 Programme à télécharger : PDF Formation gestion du risque Nombre d'heure(s) : 1,3 01/12/2010 03/12/2010 CEEA - Cours N° 2 Cardiovasculaire Aix-les-Bains 20	01/01/2010	31/12/2010		Clermont-Ferrand	28	*	
périphériques en ALR >> en savoir plus 01/01/2010 31/12/2010 Stage Pratique d'Anesthésie Locorégionale sous echographie Dijons >> en savoir plus 01/01/2010 31/12/2010 Stage pratique d'anesthésie et d'analgésie loco-régionale sous Quincy sous échoguidage >> en savoir plus 01/01/2010 31/12/2010 Stage pratique de Formation à l'ALR Echoguidée en Orthopédie et chir Abdominale >> en savoir plus 04/11/2010 02/12/2010 Réunion d'EPU sur la formation en AR Poitiers 2 Programme à télécharger : PDF Formation gestion du risque Nombre d'heure(s) : 1,3 01/12/2010 03/12/2010 CEEA - Cours N° 2 Cardiovasculaire Aix-les-Bains 20	>> en sa	voir plus					
01/01/2010 31/12/2010 Stage Pratique d'Anesthésie Locorégionale sous echographie Dijons >> en savoir plus 01/01/2010 31/12/2010 Stage pratique d'anesthésie et d'analgésie loco-régionale sous échoguidage >> en savoir plus 01/01/2010 31/12/2010 Stage pratique de Formation à l'ALR Echoguidée en Orthopédie et chir Abdominale >> en savoir plus 04/11/2010 02/12/2010 Réunion d'EPU sur la formation en AR Poitiers 2 Programme à télécharger : PDF Formation gestion du risque Nombre d'heure(s) : 1,3 01/12/2010 03/12/2010 CEEA - Cours N° 2 Cardiovasculaire Aix-les-Bains 20	01/01/2010	31/12/2010		Courbevoie	16	*	
>> en savoir plus 01/01/2010 31/12/2010 Stage pratique d'anesthésie et d'analgésie loco-régionale sous échoguidage >> en savoir plus 01/01/2010 31/12/2010 Stage pratique de Formation à l'ALR Echoguidée en Orthopédie et chir Abdominale >> en savoir plus 04/11/2010 02/12/2010 Réunion d'EPU sur la formation en AR Poitiers 2 >> en savoir plus Programme à télécharger : PDF Formation gestion du risque Nombre d'heure(s) : 1,3 01/12/2010 03/12/2010 CEEA - Cours N° 2 Cardiovasculaire Aix-les-Bains 20	>> en sa	voir plus					
01/01/2010 31/12/2010 Stage pratique d'anesthésie et d'analgésie loco-régionale sous échoguidage >> en savoir plus 01/01/2010 31/12/2010 Stage pratique de Formation à l'ALR Echoguidée en Orthopédie et chir Abdominale >> en savoir plus 04/11/2010 02/12/2010 Réunion d'EPU sur la formation en AR Poitiers 2 Programme à télécharger : PDF Formation gestion du risque Nombre d'heure(s) : 1,3 01/12/2010 03/12/2010 CEEA - Cours N° 2 Cardiovasculaire Aix-les-Bains 20	01/01/2010	31/12/2010	Stage Pratique d'Anesthésie Locorégionale sous echographie		16	*	
échoguidage Sénart **Sen savoir plus** **O1/01/2010** 31/12/2010** Stage pratique de Formation à l'ALR Echoguidée en Orthopédie et chir Abdominale **Sen savoir plus** **O4/11/2010** 02/12/2010** Réunion d'EPU sur la formation en AR **Poitiers** 2 **Programme à télécharger: PDF **Formation gestion du risque** Nombre d'heure(s): 1,3 **O1/12/2010** 03/12/2010** CEEA - Cours N° 2 Cardiovasculaire **Aix-les-Bains** 20 **Official Cours N° 2 Cardiovasculaire** **Aix-les-Bains** 20	>> en sa	voir plus					
01/01/2010 31/12/2010 Stage pratique de Formation à l'ALR Echoguidée en Orthopédie et chir Abdominale >> en savoir plus 04/11/2010 02/12/2010 Réunion d'EPU sur la formation en AR Poitiers 2 Programme à télécharger : PDF Formation gestion du risque Nombre d'heure(s) : 1,3 01/12/2010 03/12/2010 CEEA - Cours N° 2 Cardiovasculaire Aix-les-Bains 20	01/01/2010	31/12/2010			16	*	
Orthopédie et chir Abdominale >> en savoir plus 04/11/2010 02/12/2010 Réunion d'EPU sur la formation en AR Poitiers 2 >> en savoir plus Programme à télécharger : PDF Formation gestion du risque Nombre d'heure(s) : 1,3 01/12/2010 03/12/2010 CEEA - Cours N° 2 Cardiovasculaire Aix-les-Bains 20	>> en sa	voir plus					
04/11/2010 02/12/2010 Réunion d'EPU sur la formation en AR Poitiers 2 Programme à télécharger : PDF Formation gestion du risque Nombre d'heure(s) : 1,3 01/12/2010 03/12/2010 CEEA - Cours N° 2 Cardiovasculaire Aix-les-Bains 20	01/01/2010	31/12/2010		Paris	24	*	
Programme à télécharger : PDF Formation gestion du risque Nombre d'heure(s) : 1,3 01/12/2010 03/12/2010 CEEA - Cours N° 2 Cardiovasculaire Aix-les-Bains 20	>> en sa	voir plus					
Programme à télécharger : PDF Formation gestion du risque Nombre d'heure(s) : 1,3 01/12/2010 03/12/2010 CEEA - Cours N° 2 Cardiovasculaire Aix-les-Bains 20	04/11/2010	02/12/2010	Réunion d'EPU sur la formation en AR	Poitiers	2	4	
Formation gestion du risque Nombre d'heure(s): 1,3 01/12/2010 03/12/2010 CEEA - Cours N° 2 Cardiovasculaire Aix-les-Bains 20	>> en savoir plus			4			
Nombre d'heure(s) : 1,3 01/12/2010 03/12/2010 CEEA - Cours № 2 Cardiovasculaire Aix-les-Bains 20 ✓			Programme à télécharger : PDF				
•			- · · · · · · · · · · · · · · · · · · ·				
>> en savoir plus	01/12/2010	03/12/2010	CEEA - Cours N° 2 Cardiovasculaire	Aix-les-Bains	20	4	
	>> en sa	avoir plus					

Le bilan d'accréditation dans les 2 mois qui précédent la date anniversaire de l'engagement

- Deux mois avant la date anniversaire de votre engagement vous serez averti par courriel de la nécessité de faire votre 1° bilan d'accréditation
- L'expert valide (ou pas) ce bilan
- Le médecin est alors accrédité pour 4 ans (non-accrédité si le bilan n'est pas validé)
- Certificat d'accréditation délivré par la HAS pour une durée de 4 ans après avis favorable du CFAR
- Les années suivantes un <u>bilan annuel</u> obligatoire, toujours à la date anniversaire, permettra d'assurer le suivi de la démarche

Bilan dans les 2 mois qui précédent la date anniversaire de l'engagement

https://accreditation-des-medecins.fr/public/

Contact OA-Accréditation: contact@cfar.org Portail OA-Accréditation

Accueil OA

Portail Accréditation





Nouvelle déclaration d'un Evènement Porteur de Risques médicaux (EPR)

Afin de déclarer un EPR dans une des spécialités médicales
 « à risques » ; aller sur le Formulaire de déclaration d'un EPR

Vos déclarations en cours

MISES EN GARDE

Aucun message de mise en garde n'est publié

MESSAGE DE L'OA ACCREDITATION

Mise à jour le 25 Janvier 2010

Cher(e) Collègue,

Merci de prendre quelques minutes pour lire attentivement ce message du CFAR, l'organisme agréé pour l'accréditation des médecins en anesthésie réanimation.

Cliquez ici pour s la procédure de l

Accréditation des médecins, et programme à effectuer sur les quatre ans qui suivent

la uate de votre engagement.

INFORMATIONS DE L'OA-ACCRÉDITATION

Exemples d'EPR ciblés, à lire...

DOCUMENTS

Charte médecins - établissement

ALARM-Supplément-JAM n°14-Sept

2010

Jam n°9 -Sept 2009

<u>Lexique</u>

JAM n°13-Juin 2010

Mar. 3 JAM n°10-Nov 2009

JAM n°11-Fev 2010